

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2014

## ORDRE DU JOUR

A) Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal du 29 avril 2014

Rapporteur: Monsieur le Maire

B) Décisions du Maire, en vertu de la délibération du 29 avril 2014 :

N°12 : Convention présentée par l'association « Croix Rouge » pour la mise en place d'un dispositif de secours pendant la durée de la fête du Village pour un montant de 575.00€ TTC.

N°13 : Avenant n° 2 au marché relatif à la location et la maintenance de 7 photocopieurs intégrant sur la durée résiduelle du marché la location / maintenance d'une « carte fax » pour un montant mensuel de 40,00 € HT.

N° 14 : Travaux d'été 2014 dans les bâtiments communaux de la ville attribués ainsi qu'il suit :

- le lot n° I « Peinture et revêtement de sols » est déclaré sans suite pour des motifs d'intérêt général.
- le lot n° 2 « Faux plafonds » à intervenir avec la société EGMP sise 55 avenue Jean Zay 93 190
  LIVRY GARGAN, est accepté pour un montant s'élèvant à 5 796,41 € H.T. soit 6 955,69 € T.T.C. (TVA 20 %)
- le lot n° 3 « Electricité, courants forts et courants faibles » à intervenir avec la société ELEC 3 D sise 22 route de Gambais 78 555 BAZAINVILLE, est accepté pour un montant de travaux « solution de base » s'élèvant à 9 672,00 € H.T. soit 11 606,40€ T.T.C. (TVA 20 %)
- le lot n° 4 « Charpente et couverture » à intervenir avec la société SARL GAMBIÉR sise 53 route de Guerville 78 711 MANTES LA VILLE, est accepté pour un montant des travaux « Variante n° I » s'élève à 29 601,82 € H.T. soit 35 522,18 € T.T.C. (TVA 20 %)
- le lot n° 5 « Menuiseries extérieures » est déclaré sans suite pour des motifs d'intérêt général.

N°15 : Mandatement de Me COTILLON afin de défendre les intérêts de la commune dans le cadre de l'assignation devant le TGI de Paris

N°16: Mandatement de la société d'avocats SORBA-PAYRAU afin de défendre les intérêts de la commune dans le cadre des recours contre le Plan Local d'Urbanisme et contre le permis de construire délivré la SAGEAU HOLDING.

N°17: Mandatement de Me MOITIE afin de défendre les intérêts de la commune et de se porter partie civile et s'associer à la plainte déposée le 21 mai 2013 par l'association Saint-Nom-la-Nature pour atteinte portée à une zone humide située lieu-dit « Le Vivier » sur un terrain cadastré section AB n°368.

N°18: Avenant n°3 aux marchés de travaux de conception et d'impression de supports d'information, de communication et d'imprimés divers conclu avec la société STUDIOGRAPH et ayant notamment pour objet de prolonger la durée du marché jusqu'au 31 décembre 2014.

MAIRIE : 32, rue de la Fontaine des Vaux - 78860 Saint-Nom-la-Bretèche

Téléphone: 01 30 80 07 00 - Télécopie: 01 30 56 60 61 - Site: www.saint-nom-la-breteche.org

N°19 : Attribution d'un marché relatif au traitement phytosanitaire et lutte biologique du parc arboré de la Ville à la société L'EDEN VERT pour un montant maximum annuel de 80 000€ HT et pour une durée maximale de 4 ans.

N°20 : Attribution d'un marché de traitement, de désherbage des voiries, stade et cimetière de al commune à la société L'EDEN VERT pour un montant annuel de 10 565€ HT et pour une durée maximale de 4 ans.

N°21 : Contrat de cession présenté par l'association Adolphe SAX pour sa prestation musicale lors de la fête du village le vendredi 20 juin 2014 pour un montant de 100 € TTC.

N°22 : Mission d'audit relative aux Finances de la Commune réalisée par la société CALIA CONSEIL pour un montant de 10 000 € HT soit 12 000 € TTC.

## C) Notes de Synthèses:

- I. Approbation du Règlement Intérieur
- 2. Désignation des représentants de la commune à l'association Yvelines Première
- 3. Compte Administratif de la Ville et Compte de Gestion Exercice 2013
- 4. Compte Administratif et Compte de Gestion du Service de l'Assainissement Exercice 2013
- 5. Affectation du résultat du Compte Administratif de la Ville Exercice 2013
- 6. Affectation du résultat du Compte Administratif du Service de l'Assainissement Exercice 2013
- 7. Marchés de travaux pour la construction d'un complexe sportif Avenants n°I Approbation et autorisation du Maire pour signer
- 8. Tarifs de la restauration scolaire à compter du 2 septembre 2014
- 9. Tarifs des études surveillées et dirigées à compter du 2 septembre 2014
- 10. Tarifs de la garderie périscolaire à compter du 2 Septembre 2014
- 11. Tarifs des Nouvelles activités périscolaires (NAP) et du Pédibus à compter du 2 Septembre 2014
- 12. Attribution d'une subvention communale d'un montant de 1 000€ à la coopérative de l'école Pasteur
- 13. Fixation de la durée d'amortissement des frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme
- 14. Décision modificative au Budget Ville Exercice 2014
- 15. Demande de subvention 2014 dans le cadre du programme d'aide aux communes au titre de la sécurité routière aux abords des écoles
- 16. Abrogation de la délibération du conseil municipal du 21 septembre 2000 décidant de la répartition des produits issus des concessions funéraires entre la commune et le CCAS
- 17. Modification des statuts de la communauté de communes changement de siège social Approbation
- 18. Droit à la formation des élus
- 19. Modification du tableau des effectifs création d'un emploi de rédacteur à temps complet et suppression d'un emploi d'adjoint technique de 2e classe à temps non complet (30h par semaine)
- 20. Convention avec GRDF pour l'installation et l'hébergement d'équipement de télé relevé en hauteur Approbation et autorisation du Maire pour signer

- 21. Tirage au sort des jurés d'assises pour 2015 (ce point ne fera pas l'objet d'une délibération)
- 22. Délégation de service public pour la gestion du Centre Multi-Accueil Petit Prince Approbation du rapport annuel d'activités pour 2013
- 23. Rapport d'activité et compte administratif du SIERE Exercice 2013
- 24. Vœu concernant la ligne L du Transilien
  - D) Questions diverses